



# AÉRONAUTIQUE-CLUB DE FRANCE

CENTRE D'INSTRUCTION AERONAUTIQUE FONDE EN 1897

**AÉRODROME DE MEAUX-ESBLY 77450 ILES-LES-VILLENVOY**

email:aeronautique.cdf@orange.fr

Tél: +33 01 60 04 24 40

## Étaient présents

LAMY Philippe (Président),  
VASTER Bernard (Vice-président),  
BOSQUET Daniel (Trésorier),  
MERCIER Philippe (Secrétaire)  
PETIT Dany (Secrétaire adjointe),  
PETIT Jean-Claude (Chef pilote),  
DURANTEAU Frédéric, LANCELOT Julian, WARLINSKI Richard. COLLOMB Jérémie,  
ALLARD Jean, ASSALIT Claude, BRIDOUX Patrick

Le Président ouvre la séance à 14h30,

## Heures de vol et membres

A la date du CA, l'ACDF compte 88 membres :

- 69 pilotes dont 10 pilotes propriétaires de leur appareil ou ULM, donc ne volant pas sur les avions de l'ACDF, **soit 59 « pilotes ACDF »**. Sur ces 59 pilotes, **seuls 39 volent (66%)\*** et contribuent au chiffre d'affaire de l'ACDF.

- Sur les 39 pilotes, **11 ont fait plus de 12h00 (28%)**, 3 plus de 10h00 (12%).

- 16 élèves, **14 ont fait des heures. Total heures élèves 57h40.**

*\*Pilotes de l'ACE inscrits à l'ACDF dans le cadre de la mutualisation, mais n'ayant pas volé sur nos avions, pilotes de l'ACDF n'ayant effectué aucun vol...*

541 heures de vol ont été effectuées depuis le début de l'année contre 633 h en 2017 à la même période. 386 heures de vols solos et 155 heures en double commande. Ce sont les aéronefs ET et EJ qui volent le plus.

**Constat :** l'école de pilotage n'accueille pas suffisamment d'élèves. Cette situation impacte la rentabilité du SPORTSTAR qui ne vole pas suffisamment. Une réorganisation dans l'accueil et le suivi des élèves doit être mise en place. La disponibilité des instructeurs doit être améliorée afin d'être plus attractif et de répondre à la demande.

**Solutions envisagées :** Rechercher des instructeurs disponibles en semaine et week-end.  
Rechercher des élèves. Accompagner les élèves et dynamiser les cours. Étudier la possibilité de salarier un FI ? Organiser des sorties en associant l'école.

## Comptabilité –Trésorerie

Trésorerie :

- Compte courant : 14 086,26 € au 31/08/2018
- **Compte courant : 19 068,55 € au 29/09/2018**
- **Compte sur livret : 50 000,00 €**

## Bilan 2017

Daniel BOSQUET a pu constater que les bilans réalisés à ce jour ne sont pas conformes au sens comptable. Les exercices précédents n'ont pas fait l'objet d'une clôture. Il n'y a pas de report à nouveau des soldes de compte. Il n'y a aucune immobilisation ni amortissement des dépenses importantes. Le bilan comptable de l'année 2017 a donc été repris et sera présenté à l'AGE du 29 septembre.

Les immobilisations ont été prises en compte à partir de l'année 2017 (SPORSTAR, CIRRUS, et Parachute) et représentent un amortissement moyen annuel de l'ordre de 33 000 € sur 10 ans.

Pour 2017, le compte d'exploitation est de 185 158,00 €, les recettes sont de 144 228,00 € et un don de 9 705,00 € (produit exceptionnel) a été fait au club. Au final, le club présente une perte pour 2017 de 31 225,00 €.

Libellés des charges	Exercice 2017	Libellés des produits	Exercice 2017
<b>Charges d'exploitation</b>		<b>Produits d'exploitation</b>	
Achat de marchandises	38852	Adhésions	14460
Variation de stock (Marchandises)	0	Production Heures de vol	93968
Achat d'approvisionnement	0	Production Hangar	24420
Variation de stock (approvisionnement)	0	Production Baptêmes	11380
Autres charges externes	112570	Subventions d'exploitation	
Impôts, taxes et versements assimilés	468	Autres produits	
Rémunération du personnel	0	Produits financiers	
Charges sociales	0		
Dotations aux amortissements	32229		
Dotations aux provisions	0		
Autres charges	65		
Charges financières	974		
<b>TOTAL (A)</b>	<b>185158</b>	<b>TOTAL (A)</b>	<b>144228</b>
Charges exceptionnelles (B)	0	Produits exceptionnels (B)	9705
Impôts sur les bénéfices (C)	0		
<b>TOTAL DES CHARGES (A + B + C)</b>	<b>185158</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS (A + B)</b>	<b>153933</b>
Bénéfice ou (perte)		<b>PERTE</b>	<b>31225</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>185158</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>185158</b>



## BILAN AU 31/12/2017

### ACTIF

<b>• Trésorerie,</b>		<b>89.198,17 €</b>
• <i>Compte courant :</i>	2.490,38 €	
• <i>Livret A :</i>	59.860,20 €	
• <i>Livret association :</i>	26.847,59 €	
• <b>Actifs Réalisables :</b>		<b>38.000,00 € (à parfaire)</b>
• <i>PA28 ES</i>	<i>ensemble</i>	
• <i>PA28 ET</i>		<b>Disponible : 127.198,17 €</b>

### PASSIF

<b>• Compte pilote créditeur :</b>		<b>8.111,00 € (sous réserve)</b>
• <b>Crédits en cours :</b>		<b>135.278,00 €</b>
• <i>CIC Sportstar :</i>	19.579 €	
• <i>FFA :</i>	21.000 €	
• <i>CIC Cirrus :</i>	94.699 €	
• <b>Dettes Fournisseurs :</b>	les principaux fournisseurs sont soldés	

**Dettes : 143.389,00 €**

Il est à noter que les frais généraux ont été plus importants que d'habitude du fait des frais engagés pour célébrer les 120 ans du Club (situation exceptionnelle). **C'est sur ce bilan que les membres présents à l'AGE devront se prononcer.**

Les actifs devront être revus à la hausse concernant la valeur des 2 PA 28 estimée à 35 000 euro par aéronef.

Malgré la perte, Le club n'est pas en cessation de paiement et dispose d'un compte courant actuellement revenu à 20 700 euros. Le compte épargne est actuellement de l'ordre de 50 000 euros. Cette trésorerie doit être préservée. La relance des comptes pilotes négatifs et le maintien d'un solde créditeur à 100 euros pour pouvoir réserver a permis de faire remonter le solde du compte courant. Le compte pilote s'établit à 9 470,00 €.

Une comptabilité analytique est mise en place pour 2018 et doit notamment permettre d'évaluer les coûts de fonctionnement par aéronef. Le bénéfice d'un aéronef ne doit pas venir combler le déficit d'un autre.

L'analyse du bilan 2017 fait apparaître un cout moyen horaire par avion de 172,00 €. On constate une légère amélioration sur les 6 premiers mois de l'année 2018 soit 165,00 € de l'heure de vol.

L'équilibre de l'aéroclub ne devrait pas se reposer sur des prestations annexes (partenariats, événements, vente baptêmes...) cependant, ces prestations sont importantes aujourd'hui pour l'équilibre du club.

Il est nécessaire d'augmenter les heures de vol en motivant les pilotes à voler, en améliorant la disponibilité des instructeurs, en développant l'école, en proposant des sorties.

Il devra être rappelé aux pilotes les conditions de réservation d'aéronefs le week-end. Toute réservation sur un week-end complet oblige le pilote à faire un minimum de 4 heures de vol. Les réservations devront être analysées afin de vérifier que la règle est bien appliquée.

Les éléments de comptabilité sont détaillés dans le Powerpoint réalisé par Daniel BOSQUET et présenté à l'AGE.

### **Achat du logiciel de comptabilité CIEL**

Afin de permettre la réalisation de la comptabilité analytique, Daniel BOSQUET propose l'acquisition d'un logiciel de comptabilité professionnel. **Cette acquisition est adoptée à l'unanimité.**

### **Wingly**

A ce jour 22 vols Wingly ont été réalisés par Julien Lancelot, Thomas Tran, Julien Maurer et Fred Duranteau.

Les pilotes choisis Wingly exposent la méthode de répartition des frais, les coûts et itinéraires proposés. Si le coût du vol partagé est défini par le pilote, une partie revient à la plateforme Wingly.

Par ailleurs, les vols Wingly sont soumis aux mêmes obligations que les autres vols, **à savoir le week-end, toute réservation de plus de 4 heures doit être pour un vol minimum de 2 heures/jours.**

**De même, les vols Wingly ne doivent en aucun cas se superposer aux vols de découverte et doivent donc être d'au moins 1 heure.**

## L'ACDF à Meaux (LFPE)

	Réel fin Août	Projections 1 an
Wingly en place depuis	2 mois	12 mois
Total membres du club	89	89
Pilotes Wingly du club	4	4
Injécté par les pilotes Wingly au club	2 500 €	15 000 €
Montant moyen économisé par vol (pilote)	71 €	71 €
Vols Wingly effectués	20	120
Nombre de PAX Wingly qui ont volé	40	240
Nombre de pax / vol en moyenne	2	2

Sources : Wingly

### Sorties club

Le Président demande à ce que des sorties puissent être envisagées afin de prendre le relais de ce qui a été proposé à ce jour.

### Questions diverses

Un devis complémentaire pour entretien de la chaudière a été demandé par Philippe LAMY. Il s'agit d'enlever les boues du circuit et de changer la pompe et non pas de changer la chaudière en elle-même. De ce fait, le coût de l'intervention est ramené à 1597,00 euros au lieu de 4500,00 €. **Le devis est accepté à l'unanimité.**

Daniel Bosquet est mandaté pour faire établir un devis pour l'acquisition éventuel d'Openflyers. Le devis sera présenté au prochain CA pour décision.

**DTO** : la procédure doit être poursuivie. Un dossier administratif est à remplir pour dépôt. Différentes réunions et séminaires au niveau régional et/ou fédéral sont prévus pour accompagner les dirigeants des aéroclubs dans les démarches à faire. Philippe Lamy et Claude Assalit participeront à un premier séminaire dimanche 7 octobre au Bourget.

Un livret d'accueil pour les nouveaux adhérents est en cours de finalisation. Un nouveau logo du club est présenté.

Le Conseil d'Administration se termine à 16h30

